

Le bilan de compétences

Révélez vos talents grâce au bilan de compétences

Pourquoi faire un bilan de compétences ? | Objectifs

Le bilan de compétences constitue une base solide pour :

- **Donner une nouvelle orientation à sa vie professionnelle :**

préparer une reconversion, créer ou reprendre une entreprise, définir un projet de formation...

- **Faire le point sur son parcours :**

repérer ses compétences, se situer sur le marché de l'emploi, anticiper les évolutions professionnelles, clarifier un projet,...

- **Dynamiser sa carrière :**

optimiser sa recherche d'emploi, professionnaliser son parcours, négocier sa fin de carrière...

Quelle durée ? | Modalités et délai d'accès

Après un entretien préalable d'information, gratuit et non engageant, le bilan se déroule en 24 heures et comporte trois phases :

- **Phase préliminaire**

Pour définir et analyser vos besoins ; vérifier la pertinence de l'engagement dans cette démarche ; vous informer sur le déroulement, les méthodes, les techniques et le financement.

- **Phase d'investigation**

Pour identifier vos compétences, aptitudes et potentiels au travail ; repérer vos valeurs, motivations, attentes et intérêts professionnels ; analyser les aspects de votre personnalité, vos comportements et attitudes au travail ; identifier des perspectives d'évolution.

- **Phase de conclusion**

Pour dresser le bilan des atouts et points de vigilance au regard des pistes étudiées ; élaborer un plan d'actions pour mettre en œuvre le ou les projet(s) ; restituer le document de synthèse.

- **+ un entretien de suivi,**

6 mois après la fin du bilan

Sauf indication contraire de votre part, les résultats de votre bilan resteront confidentiels.

Au Cnam Pays de la Loire, le bilan de compétences alterne entretiens individuels de 2 heures en moyenne et périodes de travail personnel.

Afin de maintenir une dynamique dans la démarche de bilan, les rendez-vous ont lieu tous les 10 à 15 jours, en moyenne. Le travail accompagné est consacré à la recherche d'informations sur les métiers et le marché et/ou au travail de réflexion à partir des supports du bilan.



Comment financer votre bilan de compétences ? | Tarifs

Le bilan de compétences peut-être financé dans le cadre du **compte personnel de formation** (CPF - code 202) ou dans le cadre du **plan de développement des compétences de l'entreprise** (anciennement plan de formation).

Qui peut bénéficier d'un bilan de compétences ?

Toute personne active, notamment :

- les salariés du secteur privé
- les demandeurs d'emploi (se rapprocher de son conseiller)
- les salariés du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires...)

Un bilan de compétences peut-être préconisé à l'occasion d'un conseil en évolution professionnelle (CEP)

Les tarifs

Quelles méthodes mobilisées et modalités d'évaluation ?

Vous êtes accompagné(e) par un seul et même conseiller tout au long de la démarche.

- Vous bénéficiez d'entretiens individuels.
- Les outils ont été créés spécifiquement pour guider votre réflexion.
- Les étapes sont adaptables et modulables en fonction de vos objectifs.
- Vous avez accès à un espace documentaire, équipé de postes informatiques.
- Vous bénéficiez d'un réseau de professionnels pour vos démarches.

Les étapes détaillées et leurs objectifs

[Télécharger le document](#)

Premier rendez-vous gratuit

Prenez rendez-vous
dès maintenant 

Taux de satisfaction
sur l'accompagnement

98,75 %

(source : questionnaire post-accompagnement)

Ils en parlent

“

Expérience utile, j'ai été très bien accompagné. Le formateur était à l'écoute et il mettait en confiance, si bien que le courant est très bien passé ce qui est indispensable pour réussir son bilan.

“

Un bilan de compétences était essentiel pour ma démarche et mes questionnements. Ma conseillère m'a accompagnée, challengée, questionnée - c'est une grande professionnelle à l'écoute et très positive.

“

Bilan de compétences concluant, très bons échanges et constructifs pour la suite de mes recherches professionnelles.



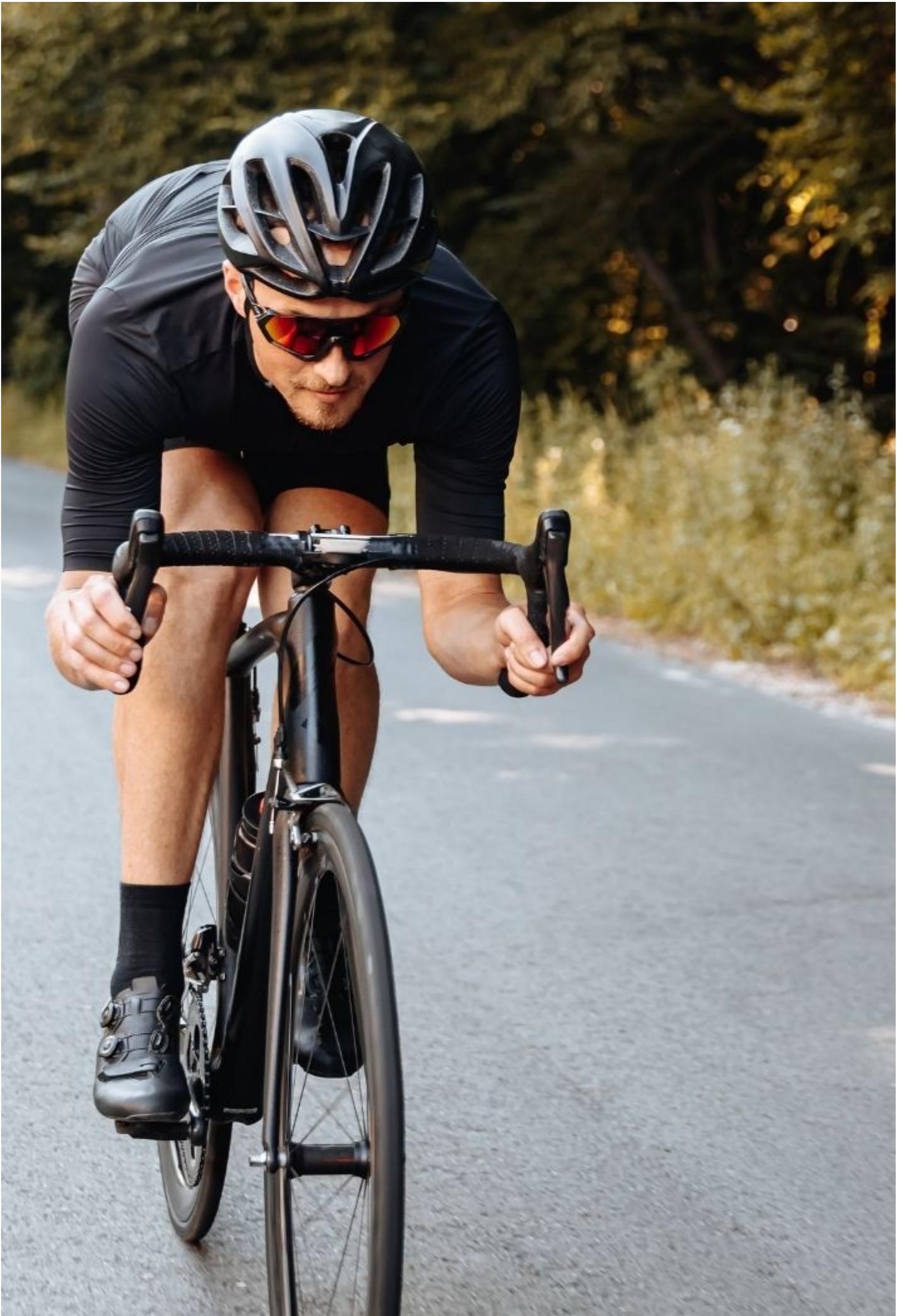
Le Cnam propose un bilan de compétences individualisé prenant en compte tous les aspects de la personne : l'échange est ainsi permanent, très pertinent et l'accompagnement efficace.

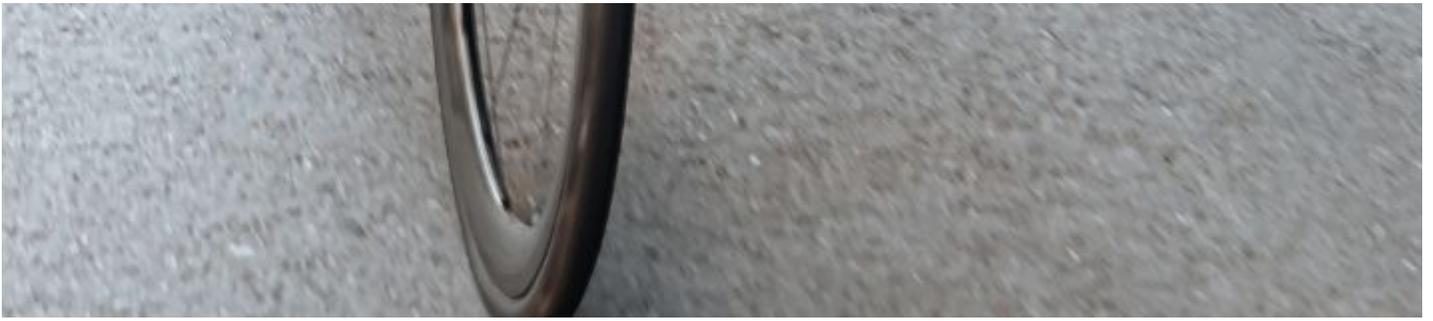
Des professionnels à votre écoute | Contact

Vous êtes guidé(e) par des professionnels de l'accompagnement, expérimentés bénéficiant d'une connaissance des problématiques d'emploi. Ils sont formés à l'écoute active, à l'aide à la décision, au conseil et à l'explicitation des compétences.

Dans chacun des centres Cnam des Pays de la Loire un ou plusieurs conseiller(e)s sont à votre disposition pour vous accompagner.

[Prenez contact](#)





 **Besoin d'info**

 **Tarifs**

 **Indicateurs de résultat**

 **Accessibilité**

Utilisez votre CPF

Cette prestation est finançable dans le cadre du CPF.

**Cette offre de formation
est éligible à**

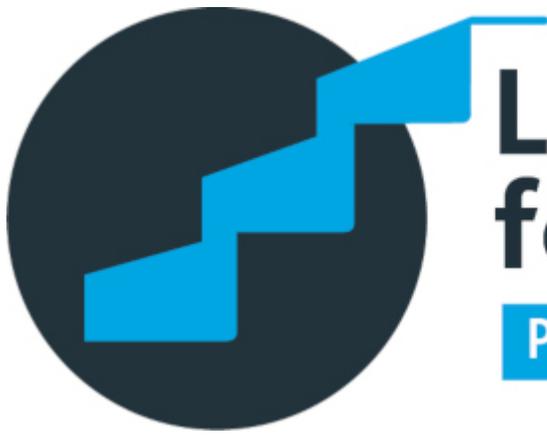
**MON
COMPTE
FORMATION**

moncompteformation.gouv.fr



| [Réservez votre bilan dans votre ville](#) |

Ils ont aimé



La bonne formation

Pôle emploi

[Lire les avis sur labonneformation.pole-emploi.fr](https://labonneformation.pole-emploi.fr)